

ZPPAUP THOUARS



- LEGENDE :**
- PROTECTIONS AU TITRE DE LA ZPPAUP**
- périmètre de la ZPPAUP
 - périmètre de la ZPPAUP
 - Immeuble protégé au titre de la loi du 21 décembre 1913 sur les monuments historiques
 - Site classé au titre de la loi du 2 mai 1990
 - Immeuble remarquable (ou partie) à conserver, dont la démolition ou la modification est interdite
 - Immeuble remarquable (ou partie) non destiné à conserver, dont la démolition ou la modification est interdite
 - Immeuble (ou partie) intéressant à conserver, dont la modification est possible sous conditions
 - Immeuble (ou partie) devant être aménagé ou restauré
 - Zone non modifiable prévue ou à prévoir dans le cadre du P.L.U.
 - Cône de vue à préserver
 - Espace boisé ou naturel protégé au titre de la ZPPAUP
 - Remparts: Vestiges des anciens remparts
 - Remparts: Hypothèses tracés des anciens remparts
 - Coupure à mettre en valeur
 - Coupure à conserver
 - Alignement à conserver ou restaurer
 - Passage à préserver ou à établir
 - Végétation et autres plantés contribuant au paysage urbain
- PROTECTIONS ANTERIEURES A LA ZPPAUP**
- Immeuble protégé au titre de la loi du 21 décembre 1913 sur les monuments historiques
 - Site classé au titre de la loi du 2 mai 1990
 - Abords des monuments historiques
 - Site inscrit au titre de la loi du 2 mai 1990